



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Identification de l'organisme qui passe le marché :

MAIRIE DE BOLLENE
Place Reynaud de la Gardette - B.P. 207
8 4 5 0 5 BOLLENE
 Téléphone:04.90.40.51.88 / Télécopie:04.90.40.51.21

Objet du marché : Création, réhabilitation et mise aux normes de la Défense Extérieure Contre l'Incendie

Lieu(x) d'exécution: Commune de Bollène

Type de marché : Marché de travaux - Accord-cadre mono-attributaire avec maximum.

Date de notification du marché : 13/07/2021

Nom du titulaire retenu :

Marché 2021/09 – Création, réhabilitation et mise aux normes de la Défense Extérieure Contre l'Incendie

Titulaire	Montant maximum annuel HT
TPR S.A.S. 226, route de Travaillan 84 290 SAINTE -CECILE-LES-VIGNES	200 000,00 €

Durée : La durée de l'accord-cadre est fixée à compter de la date de notification pour une durée de un (1) an . Il pourra être reconduit deux (2) fois un an. La durée totale du marché ne pourra dépasser trois (3) ans.

Procédure de passation : Procédure adaptée.

Service auprès duquel le dossier est consultable : Service Commande Publique - Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex, tél : 04.90.40.51.88.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 16 avenue Feuchères 30 000 Nîmes – Tél : 04.66.27.37.00 - Fax : 04.66.36.27.86
 greffe.ta-nimes@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
 Ville de Bollène BP 207 84505 Bollène cédex – tél. : 04.90.40.51.88 / mail : commande.publique@ville-bollene.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication (mois en toutes lettres) : 13 juillet 2021